

**PARTICIPATION DU QUÉBEC
AU PROJET DE RÉPERTOIRE CANADIEN DES LIEUX PATRIMONIAUX**

VOLET ARCHÉOLOGIE

**LA MISE EN VALEUR
DES SITES ARCHÉOLOGIQUES AUTOCHTONES DU QUÉBEC**



**Par : Marie-Thérèse Bournival
Le 19 juin 2008**

CRÉDITS

Rédaction

Marie-Thérèse Bournival

Chargé de projet

Pierre Desrosiers

Direction du patrimoine et de la muséologie

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Photo de la page couverture

Site Droulers-Tsiionhiakwatha, reconstitution d'un village amérindien du 15^e siècle situé à Saint-Anicet en Montérégie. Photo Pierre Desrosiers, MCCCCF.

Nous tenons à remercier pour leurs commentaires judicieux :

Mesdames

Claudine Giroux

Sophie Limoges

Hélène Michaud

Messieurs

Jean-Jacques Adjizian

Pierre Desrosiers

Bernard Hébert

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	page 4
Partie 1 Définitions en préalable	page 6
1.1 Site archéologique et ensemble de sites archéologiques	
1.2 La mise en valeur : un choix éclairé	
1.3 La mise en interprétation : des voies de communication	
Partie 2 Le patrimoine archéologique autochtone	page 15
2.1 Le patrimoine archéologique amérindien au Québec : un bref résumé	
2.2 Le patrimoine archéologique inuit au Nunavik : un bref résumé	
2.3 Sites archéologiques autochtones d'importance	
Partie 3 Un cadre de référence pour la mise en valeur des sites archéologiques autochtones au Québec	page 24
3.1 Portrait de la mise en valeur du patrimoine archéologique autochtone au Québec	
3.2 Critères pour la mise en valeur des sites ou ensembles de sites archéologiques autochtones au Québec	
Conclusion	page 37
Bibliographie	page 38

LISTES DES TABLEAUX ET ILLUSTRATION

Tableau 1	page 7
Cinq éléments-clés pour la mise en valeur	
Tableau 2	page 8
Modalités d'approche pour la mise en valeur	
Tableau 3	page 24
Mise en valeur du patrimoine archéologique autochtone au Québec	
Tableau 4	page 26
Critères pour l'analyse de projets de mise en valeur de sites archéologiques autochtones	
Illustration 1	page 16
CARTE situant les principales communautés autochtones : amérindiennes et inuites	

ANNEXES

Annexe 1	
Repères chronologiques et culturels des sites ou ensembles de sites archéologiques amérindiens au Québec	
Annexe 2	
Repères chronologiques et culturels des sites ou ensembles de sites archéologiques au Nunavik	
Introduction	

Dans le cadre de la participation du Québec au projet de Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP), notre mandat consiste à réaliser une étude visant à caractériser la mise en valeur du patrimoine archéologique amérindien et inuit du Québec. Notre étude fait le point sur les connaissances acquises dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine archéologique autochtone du Québec et propose des critères pouvant servir de cadre de référence pour sa mise en valeur.

Les communautés amérindiennes et inuites à qui on a longtemps attribué un statut marginalisé, ont survécu comme cultures distinctes. Jusqu'à la période de contact avec les Européens, ces communautés, parmi les plus anciennes du territoire québécois, ne disposaient pas de relations écrites. Ces liens, ces *mémoires* qui pouvaient assurer une continuité avec leur passé se perdaient graduellement.

Les sites archéologiques constituent des vestiges tangibles de ces cultures millénaires essentiellement orales. Elles sont par le fait même une source unique et privilégiée de connaissance.

Cet héritage culturel enfoui pendant des milliers d'années puis mis au jour par les chercheurs, a été analysé, soupesé, interrogé. Les études réalisées par Michel Plourde (2006), Steve Dubreuil (2007), Louis Gilbert (2006) Michel Gagné (2006), et supervisées par la Direction du patrimoine et de la muséologie dans le cadre de l'Initiative des endroits historiques (IEH), identifient des sites et des ensembles de sites archéologiques. Ceux-ci ont fait l'objet d'énoncés d'importance en raison de leur spécificité, de leur unicité, de leur intégrité, de leur potentiel de recherche ou de mise en valeur.

Les connaissances acquises par la découverte et par l'analyse de sites archéologiques autochtones permettent de mieux connaître les comportements et les sociétés qui se profilent derrière les traces matérielles retrouvées. Cette quête de sens contribue à une réflexion qui commence avec l'analyse d'un site et de ses objets mais ne s'arrête pas là. Le paysage, le territoire, le destin même de ces cultures et de ces groupes s'y révèlent aussi. Sans cesse faut-il lier patrimoines matériels et immatériels, indissociables pour une plus juste appréhension du patrimoine autochtone.

Encore faut-il diffuser les résultats de recherche, trouver des moyens pour contribuer de façon réfléchie, concertée et imaginative à la mise en valeur, à la vitalisation des cultures autochtones. Encore faut-il privilégier des gestes qui favorisent le développement durable des territoires qui portent ces traces millénaires.

Avant d'aborder de façon plus spécifique la mise en valeur du patrimoine archéologique autochtone, nous convenons dans la **Partie 1** de définitions utiles suggérant un langage commun en ce qui a trait à l'appellation « site ou ensemble de sites archéologiques », à sa mise en valeur et à sa mise en interprétation.

Dans la **Partie 2**, nous abordons de façon succincte les principales composantes du patrimoine archéologique autochtone au Québec, incluant aussi le Nunavik, le territoire traditionnel des Inuits. Nous dressons un inventaire des sites archéologiques ayant fait l'objet d'une reconnaissance légale par la Loi sur les biens culturels ou d'un énoncé d'importance tel que proposé dans les études réalisées par la Direction du patrimoine et de la muséologie dans le cadre de l'Initiative des endroits historiques (IEH).

Nous proposons ensuite un cadre de référence pour la mise en valeur des sites archéologiques autochtones au Québec. Dans cette **Partie 3**, nous traçons un portrait de la mise en valeur du patrimoine archéologique autochtone au Québec, à ce jour. Nous proposons finalement des critères pouvant servir de cadre de référence lors de leur mise en valeur.

PARTIE 1

Définitions en préalable

Convenons dans un premier temps de définitions qui ont trait à l'archéologie du Québec :

- Site archéologique et ensemble de sites archéologiques
- Mise en valeur
- Mise en interprétation

1.1 Site archéologique et ensemble de sites archéologiques

On entend par **site archéologique** : « Un lieu où se trouvent des biens archéologiques », selon la Loi sur les biens culturels adoptée au Québec en 1972.

En l'occurrence, un site archéologique peut être terrestre ou submergé; il peut être enfoui ou sur une paroi verticale (site rupestre); il peut se trouver en milieu urbain, rural ou naturel. Au Québec, un site archéologique correspond à un lieu où des biens témoignant d'une occupation ou d'une activité humaine, ont été abandonnés depuis au moins 50 ans. À titre d'exemple, peuvent être considérés comme des sites archéologiques : une épave, un cimetière, un moulin ou une ferme, un campement amérindien ou inuit.

Un site contient des couches de sol qui renferment des contextes archéologiques, des structures (foyers, murs, fondations, etc.), des artefacts (objets produits ou utilisés par l'être humain) et des écofacts (matières organiques associées à l'occupation humaine : os d'animaux, bois, graines, etc.). L'utilisation du terme « vestiges » est générique.

Un **ensemble de sites archéologiques** réfère à des sites qui se retrouvent dans une même unité géographique (bord de lac ou de rivière, île, embouchure...). Cet ensemble témoigne d'un mode de vie nomade qui dépeint habituellement une occupation saisonnière d'un territoire par un groupe, pendant une période plus ou moins longue de temps.

L'ensemble permet de mieux caractériser la présence autochtone sur le territoire ainsi que les activités réalisées sur place. Des ensembles de sites archéologiques ont déjà été classés. En l'occurrence, la Pointe-du-Buisson considérée comme un vaste site lors du classement regroupe dans les faits quinze stations (sites) réparties sur toute la pointe. Il en va de même pour le site archéologique classé de la rive ouest de la Blanc-Sablon qui regroupe une soixantaine de sites localisés à l'embouchure de la rivière, sur le golfe Saint-Laurent.

Pour alléger le propos, il sera généralement question de site archéologique couvrant à la fois les sites individuels et les ensembles de sites. Au besoin, pour la compréhension du texte, la distinction sera faite si elle s'avère nécessaire.

1.2 La mise en valeur : un choix éclairé

La mise en valeur d'un site archéologique est un processus dont le résultat se traduit par un choix éclairé de présentation in situ. Il s'agit d'une mise en valeur sur les lieux mêmes ou à proximité du site mis au jour.

Ce choix se base sur **cinq éléments-clés qui accompagnent tout geste concret de mise en valeur** :

Tableau 1 Cinq éléments-clés pour la mise en valeur

Élément-clé	Bases
Importance du site	<ul style="list-style-type: none">. Résultats de données de recherche : fouilles, analyses, synthèses en archéologie et disciplines connexes.. Identification du cadre culturel et temporel du site.. Classement ou reconnaissance sous la Loi sur les biens culturels.. Objet d'un énoncé d'importance.
Cadre géographique et culturel associé au site	<ul style="list-style-type: none">. Prise en compte du paysage, de l'environnement immédiat, du cadre naturel, géographique, historique et culturel du lieu.
Sélection et conservation de vestiges in situ	<ul style="list-style-type: none">. Structures conservées pour fins de présentation in situ ou enfouies (consolidées, restaurées, reconstituées, etc.).. Structures témoins d'occupations et de comportements humains jugés significatifs. . Artefacts ou écofacts documentés et conservés (restaurés ou reproduits) et jugés significatifs.
Accès public in situ	<ul style="list-style-type: none">. Degré d'accès public (universel, limité ou interdit).. En fonction de la clientèle visée.. Choix guidé par des Chartes, Conventions et Déclarations entérinées à une échelle nationale et internationale. . Sert des objectifs éducatifs et culturels.. Optique de développement durable privilégiée.
Structure de planification et de concertation	<ul style="list-style-type: none">. Implique des intervenants à diverses phases de développement du projet : décideurs, chercheurs, membres et représentants des communautés autochtones de proximité, spécialistes en mise en valeur, ressources locales et régionales. . Prise en compte des enjeux socio-économiques, touristiques et politiques.. Prévission des retombées pour la population locale et régionale. . Choix guidé par des Chartes, Conventions et Déclarations entérinées à une échelle nationale et internationale.

Ce choix se traduit dans la plupart des cas par une **présentation in situ** privilégiant l'une ou l'autre de **sept principales modalités d'approche**. Il apparaît extrêmement difficile de proposer dans cette étude des définitions rigoureuses convenant à chacune de ces modalités. Aucun cadre précis ou comparatif n'a prévalu à ce jour dans les choix de mise en valeur du patrimoine autochtone. De plus, ces choix reposent sur le pouvoir créatif des acteurs de la mise en valeur. Nous ne serions pas à l'aise de proposer un cadre rigide dans lequel devraient s'intégrer les projets en cours et à venir, l'imagination et la créativité devant au contraire faire éclater catégories et étiquettes et entraîner de nouvelles façons d'intervenir.

Les modalités d'approche varient en fonction :

- de la sélection et de la conservation des vestiges;
- des infrastructures implantées sur le site ou à proximité;
- du type d'expérience offert au public.

Tableau 2 Modalités d'approche pour la mise en valeur

Présentation in situ	Modalités d'approche	Exemples
. Le site ou l'ensemble de sites archéologiques est la pierre d'assise de la présentation.	1. Musée de site 2. Musée ou Centre d'interprétation 3. Musée d'histoire vivante 4. Mixité d'approches	1. Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson 2. Pointe-à-Callière, le musée d'archéologie et d'histoire de Montréal 4. Le lieu historique national du Canada de la forteresse de Louisbourg 4. Centre d'interprétation du site archéologique Droulers Tsiionhiakwatha de Saint-Anicet
. Le site ou l'ensemble de sites archéologiques fait partie d'un lieu dont l'objectif n'est pas la mise en valeur de l'archéologie.	5. Jardin de vestiges dans un lieu public 6. Intégration dans un lieu à vocation autre	5. Le Champ-de-Mars de Montréal 6. Le Parc des Iles-de-Boucherville
. Le site ou l'ensemble de sites archéologiques ne se prête pas à une présentation in situ.	7. Diffusion hors site	7. Abitibiwinni, Abitibi

1. MUSÉE DE SITE

Dans ce type de présentation in situ, le propos, le contenu même lié aux significations culturelles attribuées au site archéologique est présenté de façon éclatée. Ces significations prennent tout leur sens par une mise en interprétation à l'intérieur des infrastructures implantées sur le site mais aussi dans l'environnement immédiat. Le site, le paysage et l'environnement participent au propos. L'objectif de conservation du site et de son environnement est à la base de la présentation. Le site lui-même et ses vestiges sont conservés tels que découverts et stabilisés ou bien ils sont enfouis intégralement ou partiellement pour assurer leur conservation ou en raison de leur faible potentiel de compréhension.

Pour une pleine compréhension, un déplacement sur le terrain est requis de la part du public (dans la forêt, sur la plaine, en bordure du rivage, dans des sentiers...). Dans l'expérience proposée, l'environnement est tout aussi important que l'accès public au site, à un ou des bâtiments dédiés à l'interprétation.

Cette complémentarité entre le site de découverte archéologique, son contexte environnemental, l'architecture des bâtiments, le propos et les moyens de communication mis en oeuvre offre une expérience unique, impossible à vivre dans d'autres lieux.

Exemple

Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson

Dans ce lieu, site de l'école de fouilles de l'Université de Montréal de 1977 à 2000, les vestiges ont été ensablés au fur et à mesure des découvertes. À proximité, on a érigé un centre d'interprétation ainsi qu'un bâtiment d'accueil. Une variété de moyens de communication a été retenue : laboratoire-réserve ouvert au public, aire d'animation, médiation par démonstrations, présentation multimédia, exposition permanente et temporaire. Des séjours en éco-archéologie sont aussi offerts à des groupes de jeunes et à des groupes d'intérêt qui peuvent y faire des séjours de plus ou moins longue durée. La mise en interprétation intérieur-extérieur y est complémentaire, offerte au public de passage.

2. MUSÉE OU CENTRE D'INTERPRÉTATION

Il est ici question d'un bâti, d'une enveloppe muséale qui offre des conditions de conservation, de présentation et de contrôle optimal pour l'accès public et pour des présentations. Il s'agit d'un site archéologique, dont les vestiges, la collection, la recherche, le propos et le contexte justifient l'implantation d'une institution muséale, en milieu urbain ou naturel. L'infrastructure muséale peut inclure la présentation in situ des vestiges ou être située à proximité pour en assurer une meilleure conservation. Sa conception et sa mise en place participent à la conservation du site et des vestiges en priorisant une mise en interprétation à l'intérieur du bâtiment. L'architecture porte une signature résolument contemporaine. Elle peut aussi évoquer par sa silhouette et par le choix de matériaux, une période déterminée d'occupation du site.

Tout comme c'est le cas pour un musée de site, les moyens de communication sont variés. Dans ce cas-ci toutefois, l'environnement immédiat peut occasionnellement et non prioritairement appuyer le propos par des événements ou des activités.

Rappelons que les musées ont une vocation de conservation et de préservation des collections alors que les centres d'interprétation n'ont pas dans leur mission un tel mandat. Ils présentent les pièces les plus significatives retenues en fonction des axes thématiques privilégiés. Dans les faits cependant, plusieurs centres possèdent des collections.

Exemple

Pointe-à-Callière, le musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

Ce projet marque le 350^e anniversaire de la naissance de Montréal. Le musée de Pointe-à-Callière est érigé sur le site même des découvertes attestant du lieu de fondation de Montréal. L'architecture fait figure d'évocation tout en offrant une signature contemporaine au cadre bâti du Vieux-Montréal. Le musée mise sur une exposition permanente qui s'articule à partir des vestiges stabilisés et laissés en place suite à leur découverte. Les vestiges de toutes époques sont en quelque sorte la pierre d'assise du

bâtiment contemporain. Toutes les époques d'occupation du lieu, de la présence autochtone avant l'arrivée des Européens à aujourd'hui, y sont présentées et interprétées. Des expositions temporaires, des publications, des activités culturelles et un spectacle multimédia assurent aussi une mise en interprétation du patrimoine autochtone.

N.B. Nous excluons de la présente définition, les musées de collection qui ne relient pas le lieu de découvertes archéologiques à l'interprétation ainsi que les musées régionaux ou d'histoire canadienne. Par exemple, le Musée canadien des civilisations, le Musée McCord d'histoire canadienne, le Musée de la civilisation. Dans ces cas, nous parlons d'une mise en interprétation et non d'une mise en valeur de sites archéologiques.

3. MUSÉE D'HISTOIRE VIVANTE

Ce type de présentation in situ a été priorisé notamment dans les années 1960 et 1970 au Canada. Suite à des recherches intensives en histoire et en archéologie et sur la base de données scientifiques, on reconstitue sur les lieux mêmes de découverte, des sites historiques significatifs : villages, forteresses... Ces reconstitutions témoignent d'une sélection et d'un type de conservation des vestiges : elles impliquent le choix d'une période déterminée et la mise en veillesse de vestiges d'autres périodes d'occupation du site.

Dans ce type de présentation, outre la reconstitution architecturale, la médiation est un moyen privilégié de mise en interprétation. Vêtus de costumes d'époque, les animateurs invitent le public à faire un saut dans le temps, à revivre le passé.

Exemple

Le lieu historique national du Canada de la forteresse de Louisbourg, Nouvelle-Écosse
La reconstitution d'une forteresse, un ouvrage militaire alors jugé imprenable, correspond à une époque précise documentée par la recherche. Le lieu d'implantation et l'environnement immédiat font partie du propos et des significations culturelles du site. La médiation est assurée par des animateurs en costumes d'époque. Dans le scénario d'animation, il est convenu de faire comme si on vivait à une époque précise : 1744. Cet ouvrage du réseau des Lieux historiques nationaux du Canada est la plus vaste reconstitution historique en Amérique du Nord.

4. MIXITÉ D'APPROCHES

Certains sites archéologiques se distinguent par une combinaison de modalités d'approche sur les lieux mêmes de découverte : des reconstitutions servant à l'animation ou à la muséographie peuvent cohabiter avec un jardin de vestiges ou avec des infrastructures de facture contemporaine, évocatrices d'une époque... Ces lieux sont de proches parents des musées de site mais des reconstitutions partielles y sont toutefois privilégiées. L'évolution du site, les besoins du public, des impératifs sociopolitiques président la plupart du temps à ce choix. Contrairement au musée d'histoire vivante, l'expérience proposée ne vise pas à donner l'impression de vivre ou d'être transporté à une autre époque. La visite est ponctuée d'expériences variées, à caractère traditionnel ou contemporain.

Exemple**Centre d'interprétation du site archéologique Droulers Tsiiionhiakwatha de Saint-Anicet**

Tout comme le Lieu historique national Les Forges du Saint-Maurice de Parcs Canada à Trois-Rivières, le site Droulers appartient à un type de mise en valeur qui allie diverses approches. Dans les deux cas, des recherches d'envergure ont précédé la mise en valeur : histoire, archéologie, ethnologie. Les vestiges et l'environnement immédiat constituent un tout, capital pour la mise en valeur. On y reconstitue un village iroquoien, avec une imposante palissade et des maisons longues pouvant héberger des visiteurs,. Les structures ont d'ailleurs été érigées par des jeunes autochtones de la région. Le site est palissadé comme on le faisait à l'époque pour se protéger d'attaques ennemies ou de l'intrusion de bêtes sauvages. On y reconstitue un jardin où poussent des espèces indigènes. Un modeste centre d'interprétation est aménagé dans une roulotte camouflée par les matériaux ayant servi à la reconstitution du village. Ce lieu emprunte donc quelques traits spécifiques au centre d'interprétation, au musée d'histoire vivante, au jardin de vestiges d'où cette mixité proposée au visiteur.

5. JARDIN DE VESTIGES DANS UN LIEU PUBLIC

Il s'agit d'une conservation intégrale ou partielle de vestiges archéologiques in situ, dans un lieu public dont l'objectif n'est pas la mise en valeur de l'archéologie. Toutefois, la vocation et l'aménagement du milieu environnant sont déterminés par la présence des vestiges et par la volonté de les rendre accessibles au public. Des moyens de communication signalent l'importance des découvertes et donnent quelques clés de compréhension. Mais, aucun musée n'est prévu dans cet environnement et la mise en interprétation y est minimaliste.

Exemple**Champ-de-Mars de Montréal**

Dans cet espace public situé à l'arrière de l'Hôtel-de-Ville, les rares vestiges découverts à ce jour des fortifications de Montréal ont été laissés en place et stabilisés. Les interventions contemporaines y sont clairement marquées. L'interprétation se résume à trois panneaux. Le site est d'abord lieu de détente car il s'agit d'une place publique et d'un lieu de passage entre le Vieux-Montréal et le centre-ville.

6. INTÉGRATION DANS UN LIEU À VOCATION AUTRE

Il s'agit d'une conservation et d'une présentation intégrale ou partielle de vestiges archéologiques in situ ou à proximité du site de découvertes, dans un lieu dont l'objectif n'est pas la mise en valeur de l'archéologie. Les vestiges, des objets de la collection ou des propos référant aux significations culturelles du site sont présentés dans un lieu de détente, de loisir, d'activités culturelles ou de passage (par exemple, dans des stations du métro de Montréal). Les éléments archéologiques sont alors intégrés à l'aménagement et aux activités premières de ces lieux.

Exemple**Parc des Iles-de-Boucherville, Montréal**

Dans ce parc provincial voué à des fins de conservation et de loisirs, des fouilles ont mis au jour des témoins d'une occupation autochtone à la période de contact interculturel. Les responsables du parc ont choisi de signaler cette présence aux utilisateurs du lieu par un panneau explicatif et par la reconstitution d'un abri saisonnier.

7. DIFFUSION HORS SITE

Certains sites faisant l'objet d'un énoncé d'importance ou classés en vertu de la Loi sur les biens culturels ne peuvent faire l'objet d'une mise en valeur in situ. Les vestiges sont enfouis et l'accès public est rejeté bien que le site ait été jugé d'importance première. Dans de tels cas, une mise en interprétation est jugée prioritaire. Les significations culturelles et les connaissances acquises sont suffisamment importantes pour faire l'objet d'une diffusion. Éphémères ou durables, les moyens de communication utilisés peuvent aussi faire le point sur des recherches en cours.

Nous retenons délibérément cette modalité qu'une mise en valeur ne puisse se faire in situ car c'est le cas de nombreux sites autochtones dont on retrouve peu de traces visibles ou compréhensibles ou qui sont difficilement accessibles au public. Toutefois, leur importance doit inciter les décideurs à assurer une mise en interprétation substantielle et originale.

Exemple

Abitibiwinni, Abitibi

Suite à des fouilles menées par la Corporation Archéo 08 de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, les sites ont été ensablés. Les recherches ont fait l'objet d'une exposition itinérante qui a été présentée dans des musées du Québec et de Belgique. Coproduite par trois organismes (la Corporation Archéo-08, le Centre d'exposition d'Amos et la Société Matcîte8eia), l'exposition relate 6000 ans du développement culturel des Abitibiwinnik. On y exploite trois thèmes relatifs à la mouvance qui permet d'évoquer le dynamisme de ceux qui, depuis des millénaires, occupent la région du lac Abitibi : partir, échanger, revenir.

1.3 La mise en interprétation : des voies de communication

Lorsqu'une modalité d'approche in situ est retenue, justifiée et entérinée par les autorités concernées, un second processus est entrepris : celui de la mise en interprétation.

Fondée sur des bases scientifiques, sur des données de recherche, elle se traduit par un choix éclairé de thèmes et de moyens de communication à l'intention de publics qui ont accès au site archéologique ou à des publics qui sont rejoints virtuellement. Tel qu'inscrit dans la Charte de Burra, l'interprétation est « *l'ensemble des moyens employés pour présenter la valeur culturelle d'un lieu ou d'un bien patrimonial* ». ¹

La mise en valeur se matérialise ainsi dans diverses voies de communication et d'expériences offertes à des communautés locales et régionales, à des groupes d'intérêt ou scolaires, à des voyageurs, lors de visites ou de séjours.

Nous utilisons délibérément le terme mise en interprétation pour distinguer ce processus de communication du mot interprétation utilisé par les archéologues dans le sens d'explication, de fruit d'une réflexion issue des recherches, élément-clé de la transmission des connaissances en archéologie.

¹ ICOMOS, *La charte de Burra* (Australie) pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle, version 1999, traduction Héritage Montréal.

La mise en interprétation contribue à :

- faire connaître et aider le visiteur à décoder l'occupation humaine sur un territoire donné;
- provoquer son intérêt et stimuler sa participation;
- susciter des réflexions quant à des enjeux contemporains en lien avec les significations culturelles du lieu (contacts interculturels, protection des ressources....).

Rappelons que l'interprétation développée en Amérique du Nord s'inspire encore aujourd'hui des six principes articulés par Freeman Tilden en 1957.² Au Canada, ces principes ont d'abord été appliqués par les professionnels oeuvrant dans les lieux historiques nationaux et naturels de Parcs Canada, puis graduellement adaptés à la pratique muséologique.

Nous référons à la thèse : *L'archéomuséologie. Un modèle conceptuel interdisciplinaire* pour approfondir la mise en interprétation. Pierre Desrosiers y analyse notamment quatre cas types d'interprétation issus de la muséologie québécoise : le Centre Archéo Topo à Les Bergeronnes, Pointe-à-Callière, le musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, le Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson à Beauharnois et le Lieu historique national du Parc-de-l'Artillerie à Québec. L'auteur y propose un modèle d'interprétation où le discours et le parcours de l'archéologie et de la muséologie devrait conduire à des itinéraires convergents, à une complémentarité interdisciplinaire accrue.³

Nous retenons **cinq types principaux de mise en interprétation** dans un contexte de mise en valeur d'un site ou d'un ensemble de sites archéologiques. Une gamme extrêmement variée peut être utilisée et combien d'autres encore peuvent être inventés.

- Expositions
- Panneaux extérieurs et installations
- Médiation
- Activités et événements
- Édition et diffusion

1. EXPOSITIONS

Les expositions sont à ce jour un moyen privilégié pour l'interprétation du patrimoine archéologique. Il peut s'agir d'expositions permanentes ou temporaires, tenues in situ, sur les lieux de découverte ou à proximité. Ces expositions peuvent miser sur l'utilisation de maquettes ou de dioramas pour reconstituer des techniques ou des modes de vie. Certaines privilégient l'utilisation de nouvelles technologies (bornes interactives, multimédia) ou de divers moyens d'interaction.

² Freeman Tilden, *Interpreting our Heritage*, 1957

³ Pierre Desrosiers, *L'archéomuséologie. Un modèle conceptuel interdisciplinaire*, Thèse de doctorat, Université Laval, 2005

2. PANNEAUX EXTÉRIEURS ET INSTALLATIONS

Les panneaux d'interprétation ou autres types d'installations sont un moyen utilisé pour l'interprétation du patrimoine archéologique sur le terrain, le long de sentiers ou dans des espaces extérieurs, in situ, sur le lieu même de découverte. Il peut aussi s'agir d'installations temporaires, pendant la durée des fouilles par exemple.

3. MÉDIATION

La médiation est un type d'intervention offert in situ. Elle est assurée par des archéologues ou par des animateurs formés à l'archéologie, par des intervenants qui « assurent la mise en relation entre les publics et les patrimoines ». Comme le souligne Fernand Collin, directeur du Préhistosite de Ramioul, Belgique : « À l'inverse du patrimoine architectural ou naturel, (...) les vestiges archéologiques sont rarement intelligibles directement ..., ils ne prennent souvent un sens qu'après l'étude et l'explication de l'archéologie... La médiation est un terme *fourre-tout* qui recouvre les notions de communication, transmission, sensibilisation, valorisation, animation, vulgarisation, éducation, pédagogie... »⁴

Nous incluons dans ce type de mise en interprétation, l'animation offerte dans les musées d'histoire vivante et l'animation ponctuelle ou éphémère. Par exemple : fouilles ouvertes au public avec médiation offerte par un archéologue.

4. ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Activités tenues lors d'événements ponctuels sur le site ou dans un territoire connexe qui reposent sur la médiation et qui sollicitent la participation des visiteurs. Par exemple : journées thématiques à la Pointe-du-Buisson offrant des dégustations de maïs et de poisson fumé.

5. ÉDITION ET DIFFUSION

Lorsque la mise en interprétation ne peut être assurée in situ, sur les lieux mêmes de découverte, la diffusion à distance est un moyen privilégié de mise en interprétation. Il peut s'agir de publications sous forme de brochures, dépliants, livres, catalogues d'exposition, sites WEB, chroniques à la télévision ou à la radio... Des expositions itinérantes sont aussi une voie de communication privilégiée pour l'interprétation du patrimoine archéologique hors des sites.

Le processus de mise en interprétation est à la fois complexe et créatif. Pour chaque voie de communication, de nombreux moyens peuvent être choisis notamment en fonction :

- de leur capacité d'illustration du propos;
- de leur potentiel à fournir des clés de compréhension du propos;
- d'une prévision de la durée de l'expérience sur le site et de rétention des messages;
- d'une analyse des impacts suite à l'utilisation plus ou moins intensive de nouvelles technologies en contexte archéologique...

⁴ Fernand Collin, *Patrimoine archéologique et société : relations difficiles? Le rôle du médiateur*, Ramioul, 2000

PARTIE 2

Le patrimoine archéologique autochtone

Au Québec, la discipline archéologique repose sur une démarche scientifique qui s'inscrit dans une vision anthropologique. C'est dire que les chercheurs s'attardent à l'observation et à l'explication des caractéristiques sociales dont peuvent témoigner les sites archéologiques : réseaux d'échanges, schèmes d'établissement, sépultures, rôle de la céramique comme marqueur social et chronologique, identités... « *Cette quête véhicule le message que l'archéologie comme science sociale participe activement à une réflexion plus large sur le devenir des sociétés (...) Au 21^e siècle, l'archéologie embrasse l'étude scientifique du comportement humain tel que révélé par les traces matérielles du passé laissées au sol* ». ⁵

Pour l'archéologue, cette quête du comportement est étroitement associée à l'environnement immédiat des sites à l'étude. Le paysage de proximité fait partie de la démarche d'analyse permettant « *d'aborder les relations entre les groupes humains et la nature et les motifs derrière l'implantation humaine : proximité de l'eau, position stratégique du lieu, facilité d'accès, qualités du sol* ». ⁶

Dans le cadre de l'Initiative des endroits historiques (IEH) menée par le gouvernement fédéral, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a commandé plusieurs études en archéologie. On y explore les données existantes consignées dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) et dans les rapports archéologiques déposés au Centre de documentation en archéologie du ministère.

Par ces études, le ministère souhaite corriger le déséquilibre entre les sites connus (plus de 8 800) et les sites archéologiques protégés (une trentaine), en identifiant les sites archéologiques d'intérêt qui pourraient faire l'objet d'une protection juridique (classement ou reconnaissance).

Les études de Michel Plourde, de Louis Gilbert, de Steve Dubreuil et de Michel Gagné (Voir Bibliographie) identifient certaines caractéristiques liées au patrimoine archéologique amérindien et inuit. Elles permettent aussi de mieux connaître et de cibler les sites autochtones d'intérêt au Québec. Les énoncés d'importance inscrits dans ces études facilitent le choix des sites les plus susceptibles d'une mise en valeur.

⁵ **Pierre Desrosiers**, *L'archéomuséologie. Un modèle conceptuel interdisciplinaire*, Thèse de doctorat, Université Laval, 2005

⁶ **Pierre Desrosiers**, *L'archéomuséologie. Un modèle conceptuel interdisciplinaire*, Thèse de doctorat, Université Laval, 2005



Illustration 1
Carte situant les nations autochtones au Québec

Source : <http://www.indianamarketing.com/nation.html>

2.1 Le patrimoine archéologique amérindien au Québec : un bref résumé

<p>Cadre chronologique</p>	<ul style="list-style-type: none"> . On distingue trois grandes périodes : Période initiale de présence autochtone sur le territoire avant l'arrivée des Européens (12 000 AA à 450 AA); Période de contact interculturel qui coïncide avec l'arrivée des Européens (l'an mil jusqu'au 18^e siècle); Période récente (19^e et 20^e siècles). . Les âges sont exprimés en années avant aujourd'hui (AA) : le nombre d'années écoulées est calculé à partir d'un point de référence constant, par convention, à 1950 de notre ère (année de l'invention de la datation absolue : le C-14 ou radiocarbone). . La date 450 AA délimite la période charnière du contact interculturel soit l'arrivée des Européens dans le golfe Saint-Laurent. Même si les Vikings se sont établis en l'an mil à Terre-Neuve, leur présence n'est pas encore attestée au Québec.
-----------------------------------	---

<p>Contexte archéologique</p>	<p>. En 2006, l'Inventaire des sites archéologiques du Québec faisait état de 6 029 sites présentant au moins une composante amérindienne, soit près de 71% de l'ensemble des sites connus au Québec.</p> <p>. Il s'agit surtout de composantes d'habitations (foyers, fosses, dépotoirs, piquets) et d'objets en pierres tels pointes, couteaux, grattoirs et perçoirs, ou contenant en céramique. On trouve aussi des déchets tels des restes animaux (os) et végétaux (bois, pollens, graines, etc.).</p>
<p>Contexte culturel</p>	<p>. Peu de synthèses à ce jour peuvent documenter le contexte lié aux modes de vie, à l'organisation sociale des communautés, aux technologies utilisées. Ce contexte est d'autant plus difficile à cerner qu'aucun document écrit ou illustré ne peut appuyer le propos pour la période initiale.</p> <p>. La plupart des communautés ont pratiqué un mode de vie nomade. Certaines ont graduellement adopté un mode de vie plus sédentaire basé sur l'horticulture dans la vallée du Saint-Laurent peu avant l'arrivée des Européens.</p> <p>. On distingue deux grandes familles linguistiques : algonquienne et iroquoienne.</p> <p>. Les manifestations d'une tradition culturelle dans un site ne sous-entendent pas nécessairement la présence récente d'individus affiliés à cette tradition.</p> <p>. Le paysage et l'environnement sont des indices majeurs pour les chercheurs. Les lieux traduisent l'exploitation des matières premières sur les sites (extraction de la pierre des carrières, prélèvement de l'argile pour la fabrication de céramique). Ils attestent aussi d'activités à caractère rituel (sépultures, parois rocheuses peintes ou gravées). Ils témoignent aussi de cueillette de graines et de fruits, etc.</p>
<p>Caractéristiques de l'archéologie sur des sites amérindiens</p>	<p>. Les couches d'occupation humaine sont situées à une très faible profondeur : moins de 30 cm sous la surface du sol.</p> <p>. La présence amérindienne ancienne sur le territoire est révélée par la répartition spatiale de traces laissées dans le sol, par des artefacts (outils et déchets de taille en pierre, tessons céramiques, outils en bois ou en os), par des vestiges (concentrations de pierres, traces de piquets, fosses) et par des écofacts (graines, pollens, etc.).</p> <p>. L'attribution d'un site à une période donnée s'appuie la plupart du temps sur des datations absolues (radiométriques ou autres) ou sur des correspondances typologiques réalisées à l'aide d'artefacts de sites géographiquement rapprochés et nécessairement datés au radiocarbone : on peut alors dire qu'un objet est diagnostique d'une période ou d'une tradition.</p>

2.2 Le patrimoine archéologique inuit au Nunavik : un bref résumé

Cadre chronologique	<ul style="list-style-type: none">. Les cultures de l'Arctique de l'Est tirent leur origine de la région de Béring. Des groupes sont venus de la Sibérie et de l'Alaska lors de deux vagues migratoires distinctes : vers 4000 AA (Prédorsétiens et Dorsétiens) et il y a environ 750 ans (Thuléens).. Les Inuits actuels sont les descendants directs des Thuléens venus lors de cette vague migratoire.. Le début de l'occupation humaine des territoires de l'Arctique de l'Est remonte à environ 4000 AA.. Les âges sont exprimés en années avant aujourd'hui (AA) : le nombre d'années écoulées est calculé à partir d'un point de référence constant, par convention, à 1950 de notre ère (année de l'invention de la datation absolue : le C-14 ou radiocarbone).. La date 450 AA délimite la période préhistorique de la période historique.
Contexte archéologique	<ul style="list-style-type: none">. En 2006, sur les sites archéologiques recensés dans l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), 1 065 sites ont au moins une attribution d'identité « inuit ». Un site peut contenir plusieurs composantes et témoigner d'occupations humaines à différentes époques. Par exemple, un site peut contenir une composante Dorsétienne, Thuléenne et Inuit historique.. La recherche dans le Nunavik est à peine amorcée : à peine 9% des sites identifiés a fait l'objet de fouilles.. Situé au nord du 55° parallèle, le territoire du Nunavik est délimité au sud par la ligne des arbres.. Les structures sont surtout des composantes d'habitation : aménagements de pierres de formes variables, structures de pierres (souvent circulaires) avec présence de pierres de charge pour fixer les tentes au sol ou maisons semi-souterraines sans doute surmontées de couvertures de peaux, de tourbe.... Le mobilier est essentiellement composé d'outils lithiques et en moindre part de matériaux organiques (ossements, ivoire, andouiller, bois flotté).

<p>Contexte culturel</p>	<ul style="list-style-type: none"> . Les groupes se sont adaptés à la chasse au phoque surtout, puis au caribou et ensuite à la pêche en rivière. Tout comme les Thuléens, les Inuits d'aujourd'hui chassent les mammifères marins. . Au Nunavik, des groupes humains de la famille linguistique eskaléoute ont occupé la majorité des sites archéologiques mis au jour. Cette langue qui comprend l'inuktitut réunit les langues autochtones parlées en Alaska, dans l'Arctique canadien, au Groenland et dans certaines parties de la Sibérie.
<p>Caractéristiques de l'archéologie en territoire nordique</p>	<p>Complexité de la pratique archéologique en milieu arctique :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Accessibilité : logistique complexe quant aux déplacements, à l'isolement de sites et villages, aux caprices du climat. . Contexte archéologique : minceur des couches, faible couverture végétale, quasi absence de couches de sédimentation. . Datations radiométriques : certains résultats sont plus aléatoires en raison du cycle du carbone marin différent du cycle terrestre. . Contexte environnemental : structures visibles en surface, dissimulées dans des champs de blocs ou indices végétaux. . Sites de pictogrammes et sites de carrière lithique. . Ressources alimentaires plus limitées qu'au sud mais adaptation à la chasse au phoque, au caribou et à la pêche en rivière. . Patrimoine funéraire quasi absent.

2.3 Sites archéologiques autochtones d'importance

2.3.1 Sites autochtones classés sous la Loi sur les biens culturels

Région	Site
Région 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Site archéologique de la Métabetchouane à Chambord
Région 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean	Site archéologique du Poste-de-Traite-de-la-Ashuapmushuan à Saint-Félicien
Région 09 Côte-Nord	Sites archéologiques préhistoriques de Les Bergeronnes
Région 09 Côte-Nord	Site rupestre de Pepechipissinagan, Haute-Côte-Nord
Région 09 Côte-Nord	Site archéologique de la Rive-Ouest-de-la-Blanc-Sablon à Blanc-Sablon
Région 10 Nord du Québec	Sites préhistoriques de la Colline blanche de Mistassini
Région 16 Montérégie	Site Mandeville, Tracy
Région 16 Montérégie	Pointe-du-Buisson, le parc archéologique de Beauharnois (Melocheville)

2.3.2 Sites et ensembles de sites amérindiens d'intérêt identifiés dans les études réalisées à ce jour par la Direction du patrimoine et de la muséologie dans le cadre de l'Initiative des endroits historiques (IEH)

Situation géographique	Sites et Code Borden
01- Bas-Saint-Laurent	Cap-à-l'Original DcEe-2
01 – Bas-Saint-Laurent	Ensemble Lac Touladi CkEe-9, 10, 12, 13, 22 et 27
01 – Bas-Saint-Laurent	Ile-aux-Corneilles CjEi-2
01 – Bas-Saint-Laurent	Ile-aux-Basques DaEh-1
01 – Bas-Saint-Laurent	Rimouski DcEd-1
01 – Bas-Saint-Laurent	Squatec CIEe-9
01 – Bas-Saint-Laurent	Ensemble Ile Verte DaEi-6, 8 et 19
01 – Bas-Saint-Laurent	Nigek DaGi-3
02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	DdEw-12 et DCEw-14
02 – Saguenay-Lac-Saint-Jean	Rochers-du-Saguenay-est DaEk-19
03 – Capitale Nationale	Royarnois CgEq-19
03 – Capitale Nationale	Saint-Augustin CeEu-10
03 – Capitale Nationale	Saint-Augustin CeEv-5

03 – Capitale Nationale	Place Royale CeEt-9
03 – Capitale Nationale	Irving CeEt-20
03 – Capitale Nationale	Masson CdEx-3
03 – Capitale Nationale	Ouellet DaEk-6

05 – Estrie	Bishop BiEx-2
05 – Estrie	Rivière Magog BhFa-3
05 – Estrie	Ensemble Mégantic BiEr-8, 9 et 14
06 – Montréal	Carrière préhistorique du Mont-Royal BjFj-97
07 – Outaouais	Ensemble Lac-aux-Allumettes BkGg-11 et 12
07 – Outaouais	La-Roche-à-l'Oiseau CaGh-2
08 – Abitibi-Témiscamingue	Ensemble Rivière Duparquet DdGt-5, 6, 9 et 12 et DdGu-7

08 – Abitibi-Témiscamingue	Ensemble Opasatica DaGt-1 et 9
09 – Côte-Nord	Rivière-au-Bouleau EbDj-2
09 – Côte-Nord	Ensemble Baie Sainte-Marguerite DbEl-4, 9 et 10
09 – Côte-Nord	Rivière Sainte-Marguerite EdDq-1
09 – Côte-Nord	Anse-à-Norbert DeEf-2
09 – Côte-Nord	Pointe-à-Crapaud DbEi-2

09 – Côte-Nord	Rivière Manicouagan DhEb-13
09 – Côte-Nord	Rivière Mingan EbDa-4
09 – Côte-Nord	Escoumins DcEi-1
09 – Côte-Nord	Lac Robertson EfBs-6

09 – Côte-Nord	Plage Champlain DhEa-2
09 – Côte-Nord	Pointe-Sauvage DbEj-1
10 – Nord du Québec	Rivière Rupert EiGo-1
10 – Nord du Québec	Askwaapsuaanuut FeGp-1
10 – Nord du Québec	Ensemble Lac de la Hutte Sauvage HaDe-11, HeDf-4 et 12
10 – Nord du Québec	Fort McKenzie HeEf-1

10 – Nord du Québec	Grande rivière de la Baleine GgGb-11
10 – Nord du Québec	Lac Fagnant GgGf-6
10 – Nord du Québec	Lac Mistassini EgFg-39
10 – Nord du Québec	Lac Némiscau EiGe-1
10 – Nord du Québec	Albanel EfFg-29 et EgFg-34
11 – Gaspésie	Grande-Vallée 2 DhDg-2
11 – Gaspésie	Cap-au-Renard DhDn-1
11 – Gaspésie	La Martre DhDm-1
11 – Gaspésie	Sainte-Anne-des-Monts DgDo-4
12 – Chaudière-Appalaches	Désy CeEt-622
12- Chaudière-Appalaches	Ensemble Saint-Romuald CeEt-481 et 482

12 – Chaudière-Appalaches	Ensemble Rivière Chaudière CeEt-657 et 658
12 – Chaudière-Appalaches	Lambert CeEu-12
14 – Lanaudière	Lanoraie BIFh-1
16 – Montérégie	Rivière Yamaska BhFf-2
16 – Montérégie	Ile Beaujeu BjFn-7, 8, 9, 12, 27 et 28
16- Montérégie	Saint-Anicet BgFn-1
16 – Montérégie	Ensemble Rivière aux Brochets BgFg-1, 2 et 13
16 – Montérégie	Ile des Cascades BhFI-5
16 – Montérégie	Parc national des îles-de-Boucherville BjFi-7
16 – Montérégie	Pointe-du-Gouvernement BgFh-1
17 – Centre du Québec	Lachapelle CaFf-3

N.B. La présente étude vise à consigner les sites ayant à ce jour fait l'objet d'énoncés d'importance par les archéologues. Toutefois, d'autres sites ou ensembles de sites archéologiques mériteraient d'être considérés pour leur importance patrimoniale, au gré des recherches.

2.3.3 Sites et ensembles de sites archéologiques du Nunavik d'intérêt identifiés dans les études réalisées à ce jour par la Direction du patrimoine et de la muséologie dans le cadre de l'Initiative des endroits historiques (IEH)

<i>Village ou territoire visé par les sites individuels retenus</i>	<i>Site et Code Borden</i>
Kuujuarapik (village)	GhGk-63
Inukjuak (péninsule Bates, Witch Bay)	IdGo-51
Kangirsuk (près de l'île de Pamiok)	Imaha JaEj-1
Kangirsuk (rivière Arnaud)	Pointe à l'Igloo JaEm-2
Quaqtaq (Pointe-aux-bélugas)	Qilalugarsiuvik JeEj-7
Baie de Hall (baie de Diana)	Kangiqsualuk JfEj-3
Kangirsujuaq	Qajartalik JhEv-1
Baie du Diana (île aux Igloos)	Illutalialuk JfEl-10
Salluit (île située à l'entrée du fjord)	Tayara KbFk-7
Inukjuak (baie de Whitley, île Qikirtaaluk)	Arpik JhEv-12 et 39
Inukjuak (rivière Innucsuaq)	Rive nord de l'Innucsuaq IcGm-2, 3, 4
Baie d'Ungava (lac Roberts)	Nallualuk JcEo-1, 11, 12
Ivujivik	Péninsule d'Ivujivik KcFr-1, 3 à 15

Partie 3

Un cadre de référence pour la mise en valeur des sites ou ensembles de sites archéologiques autochtones au Québec

3.1 Portrait de la mise en valeur du patrimoine archéologique autochtone au Québec

Les significations culturelles liées aux sites amérindiens et inuits sur le territoire du Québec depuis des millénaires (sites, vestiges, artefacts, écofacts, environnement, paysages...) sont à la base de la mise en valeur. L'analyse de ces traces dans leur contexte de découverte (stratigraphie, état des sols...) et dans le contexte socioculturel des époques et des communautés auxquelles ils appartiennent, est le point d'appui du processus de mise en valeur.

Les analyses contextuelles des traces matérielles conduisent à la connaissance d'un patrimoine intangible. Complexe, esquissée à partir de données tangibles, la synthèse de ces connaissances touche à de multiples aspects : tissu social, spiritualité, expressions artistiques et ludiques, relations à l'enfance et amoureuses...

À ce jour, la mise en valeur du patrimoine archéologique autochtone s'est traduite par diverses modalités d'approche dans plusieurs régions du Québec.

Tableau 3 : Mise en valeur du patrimoine archéologique autochtone au Québec

Modalités d'approche	Sites archéologiques mis en valeur	Région
Musée de site	. Parc archéologique de la Pointe-du-Buisson, Beauharnois	Région 16 Montérégie
	. Centre Archéo Topo, Les Bergeronnes	Région 09 Côte-Nord

Musée ou Centre d'interprétation	. Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal	Région 06 Montréal
	. Musée Marguerite-Bourgeoys, Montréal	Région 06 Montréal
	. Musée de Lachine, Lachine	Région 06 Montréal
	. Centre d'interprétation de Place Royale, Québec	Région 03 Capitale Nationale
	. Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane	Région 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean

	. Centre d'interprétation de La Martre	Région 11 Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine
Mixité d'approches	. Centre d'interprétation du site archéologique Droulers Tsionhiakwatha, Saint-Anicet	Région 16 Montérégie
Intégration dans un lieu à vocation autre	. Parc des Iles de Boucherville, Montréal . Parc Leamy, Gatineau . Site de la Nouvelle-France	Région 06 Montréal Région 07 Outaouais Région 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean

Dans les projets de mise en valeur réalisés à ce jour, nous constatons certaines tendances. Basées sur nos connaissances actuelles, sur les rares sources documentaires disponibles à ce sujet et bien que subjectives, ces tendances sont un préalable à l'établissement d'un cadre de référence pour la mise en valeur de sites archéologiques autochtones.

- Tous les projets de mise en valeur archéologique sont le résultat de recherches conduites par des archéologues. La mise en valeur et la mise en interprétation ont toutefois dû composer avec des recherches *tronquées à mi-parcours*, les fouilles n'ayant pas toujours mené à des analyses plus poussées en laboratoire et à une synthèse des résultats. Ce qui n'empêche pas que, dans de rares cas, des recherches se poursuivent après la mise en valeur.
- La mise en valeur privilégie toutes les périodes d'occupation documentées par les découvertes archéologiques.
- Incluant les Lieux historiques canadiens, une quinzaine d'institutions muséales ont mission de diffuser l'archéologie au Québec. Sauf cinq d'entre elles qui privilégient de façon quasi exclusive un contenu archéologique, ces autres institutions misent sur une interprétation associant étroitement ou alternant des choix thématiques en archéologie et en histoire.
- La plupart des projets de mise en valeur privilégient une présentation in situ, dans le contexte d'origine des découvertes archéologiques. L'intégration du paysage et de l'environnement au propos et à l'expérience de visite fait partie des objectifs des responsables de la mise en valeur et de la mise en interprétation.
- Les objets de collection présentés in situ sont choisis en fonction de leur représentativité, de leur signification. Leur nombre est infime en comparaison du volume des collections.
- La médiation auprès du public est habituellement assurée par des animateurs initiés à l'archéologie. Les archéologues professionnels sont rares. Toutefois, la mise en réseau des lieux de diffusion de l'archéologie, le Réseau Archéo

- Les projets de mise en valeur visent l'élargissement des publics en se donnant comme objectif de rejoindre davantage de familles et les jeunes.
- La mise en valeur et la mise en interprétation favorisent de plus en plus des expériences de visite avec alternance d'activités à l'intérieur et à l'extérieur, sur le territoire environnant.

3.2 Critères de mise en valeur

En dépit de plusieurs décennies de recherches, à peine douze sites autochtones sont à ce jour classés ou reconnus par la Loi sur les biens culturels. Les études citées dans la Partie 2 du présent document font pourtant état de 62 sites amérindiens et de 13 sites inuits, objets d'énoncés d'importance en raison de leur intégrité, de leur unicité, de leur représentativité et de leur potentiel de recherche ou de mise en valeur.

La mise en valeur du patrimoine autochtone requiert une attention spéciale. À ce jour, aucun modèle formel présidant à sa mise en valeur n'a fait consensus ou n'a été porté à notre attention. Les critères proposés dans cette partie de notre étude s'appuient sur des Chartes, Conventions et Déclarations édictées à l'échelle nationale et internationale, sur notre connaissance de projets similaires et sur une réflexion partagée avec des professionnels quant aux modalités qui président aux projets de mise en valeur au Québec.

Nous retenons **dix importants critères** pour analyser les projets de mise en valeur de sites ou ensembles de sites archéologiques autochtones.

Ces critères ont trait à des **motifs et à des balises** qui président au choix de certains sites ou ensembles archéologiques pour une plus juste compréhension du passé autochtone au Québec et au Nunavik et auxquels se référer pour mieux en témoigner : le propos, la conservation, la présentation, la planification et la concertation, le cadre de référence.

Tableau 4 Critères pour la mise en valeur du patrimoine autochtone

Motifs et balises	Critères
Le propos	<ul style="list-style-type: none"> . Des résultats de recherches qui proposent une synthèse du site archéologique. . Des sites archéologiques ayant fait l'objet d'un énoncé d'importance. . Une vision autochtone du lieu.
La conservation	<ul style="list-style-type: none"> . La sélection et la conservation in situ des vestiges matériels. . Une conservation durable.
La présentation	<ul style="list-style-type: none"> . Des objectifs éducatifs et culturels. . L'accès public in situ.
La planification et la concertation	<ul style="list-style-type: none"> . Une structure de planification et de concertation. . La participation et des retombées prévues pour le milieu.
Le cadre de référence	<ul style="list-style-type: none"> . Des déclarations, des chartes et des lois nationales et internationales qui président aux gestes de conservation et de mise en valeur.

LE PROPOS

3.2.1 Des résultats de recherches qui proposent une synthèse du site archéologique

Toute décision ou action de mise en valeur repose sur une démarche scientifique rigoureuse qui contribue à une meilleure connaissance et compréhension de l'histoire culturelle d'un territoire donné :

- qualité de l'information scientifique;
- apport de disciplines connexes (géologie, ostéologie, ethnologie...);
- analyse considérant les valeurs historiques de l'occupation humaine, mais aussi ses valeurs anthropologiques, scientifiques, technologiques, symboliques ou identitaires;
- identification de types d'activités (campement, atelier de taille, carrière, art rupestre, site de traite, sépulture) ou de modes technologiques propres à une ou des périodes spécifiques;
- prise en compte du paysage, du territoire, de l'environnement naturel;
- synthèse qui propose une lecture contextuelle, macroscopique du site.

C'est dire que les connaissances acquises quant à l'occupation d'un site (lecture micro) sont revues à la lumière du contexte local et régional tout en spécifiant leur contribution à une connaissance plus large, à une échelle nationale ou même internationale (lecture macro).

Dans son *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*, l'archéologue Michel Plourde rappelle un principe fondamental. Pour retenir un site susceptible de faire l'objet d'une protection d'un classement ou d'une reconnaissance : « un site archéologique doit apporter une contribution significative et inédite sur une des nombreuses facettes de l'occupation millénaire des Amérindiens sur le territoire du Québec. La valeur patrimoniale d'un site peut reposer entre autres sur des aspects anthropologique, scientifique, didactique, technologique, symbolique ou identitaire ». ⁷

L'analyse et le traitement anthropologique des données issues des recherches archéologiques sont de première importance. En se détachant d'une analyse partielle et pointue des objets, des liens sont créés entre l'occupation humaine et le territoire, des lumières sont apportées sur l'impact causé par les changements climatiques sur les ressources et les modes de vie et de survie, de nouveaux éclairages sont jetés sur les conséquences des contacts interculturels. Ces éléments font partie de cette synthèse macroscopique indispensable aux mises en valeur de sites autochtones au Québec.

Exemple

Centre Archéo Topo, Les Bergeronnes

Dans le processus de renouvellement de l'exposition permanente au Centre Archéo Topo de Bergeronnes, sur la Côte-Nord, l'archéologue-conseil participe à une relecture des rapports de recherche antérieurs en tenant compte de ces préoccupations anthropologiques.. Ainsi, une thématique liée aux impacts occasionnés par le glissement des modes de subsistance de survie des communautés amérindiennes (cueillette, chasse, pêche) vers des modes de capture à des fins commerciales, pour des intérêts étrangers, est-elle privilégiée. L'archéologie permet de documenter ce constat qui est récurrent sur la Côte-Nord et qui a modifié en profondeur les activités, l'occupation du territoire, les ressources animales et les relations interculturelles, entre communautés amérindiennes mais aussi avec les Euro-québécois qui se sont installés sur la Côte ou qui en ont exploité les ressources.

3.2.2 Des sites archéologiques ayant fait l'objet d'un Énoncé d'importance

Toute décision ou action de mise en valeur repose sur un énoncé d'importance où l'archéologue identifie les significations culturelles d'un site ou d'un ensemble de sites archéologiques. Il prend en compte les différentes composantes matérielles et immatérielles du patrimoine : période archéologique, fonctions ou activités dominantes, expression du sacré, vie quotidienne, relations sociales, expression artistique, alimentation, territoire, sites d'établissement, ressources maritimes et terrestres...

L'énoncé d'importance fournit un argumentaire quant à la spécificité, à l'unicité, à l'intégrité, au potentiel de recherche ou de mise en valeur du site archéologique.

⁷ Michel Plourde, *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*, Québec, mars 2006

Exemple**Site du Poste de traite et mission de Musquaro, Côte-Nord**

Exemple exceptionnel d'un hameau innu occupé pendant plusieurs générations; continuité d'occupation sur un même site; lieu de la principale mission catholique de la Basse-Côte-Nord aux 18^e et 19^e siècles. Documente les modes de subsistance des Innus lors de leur fréquentation littorale estivale. Fort potentiel de mise en valeur ethnographique, historique et archéologique. Occupation continue de la préhistoire à une présence anglaise au 19^e siècle.

« L'intérêt scientifique de cet ancien village, localisé à l'ouest de la Romaine, a été souligné par plusieurs chercheurs : Niellon et Jones en 1984, Moss en 1985 et Pintal en 2003. Site d'un poste de traite fondé à la fin du 18^e siècle, d'une mission catholique fréquentée par différentes bandes innues de l'est (Mammit Innuat) et d'un campement estival multi-ethnique, il a aussi connu une occupation préhistorique qu'il reste à circonscrire. Mise à part la présence de quelques chalets sur cette berge, EbCg-1 jouit d'un état physique intact. Son intégrité, sa pertinence scientifique et sa représentativité d'exception le rendent certainement éligible à une protection légale ».⁸

3.2.3 Une vision autochtone du lieu

L'analyse des données archéologiques et du contexte géographique et historique d'un site faisant l'objet d'une mise en valeur inclut la participation de représentants et de membres des communautés autochtones concernées et à proximité. Cette participation suppose un apport exceptionnel quant à la vision écosystémique de ces communautés. Comme le souligne Cindy Morin : « Dans l'étude des sites autochtones, les liens entre le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel sont incontournables. Cela est dû notamment à la vision holistique du monde qu'ont les Premières Nations selon laquelle tous les éléments d'un même système sont interreliés. »

Le défi est d'autant plus grand que l'approche scientifique pratiquée par les spécialistes de l'archéologie compartimente, catégorise, étiquette. Il s'agit de l'un des défis les plus importants des projets de mise en valeur du patrimoine autochtone, non pas uniquement d'impliquer des représentants de ces communautés dans les processus décisionnels et conceptuels mais que l'équipe développe et manifeste une sensibilité quant à la nécessaire relation entre l'être humain, les animaux, les végétaux, les minéraux et les esprits et croyances. Comme un tout animé et vivant!⁹

⁸ Steve Dubreuil, *Étude sur les sites archéologiques préhistoriques et historiques caractéristiques de la région de la Côte-Nord du Québec*, janvier 2007. p.

⁹ Cindy Morin, « L'indissociabilité des biens matériels et des ressources immatérielles dans la mise en valeur du patrimoine autochtone *in situ* au Canada », dans *Patrimoine et Patrimonialisation : entre le matériel et l'immatériel* sous la direction de Marie-Blanche Fourcade, Les Presses de l'Université Laval, 2007

LA CONSERVATION

3.2.4 La sélection et la conservation in situ des vestiges matériels

La sélection et la conservation in situ, dans le contexte original de découverte du site archéologique est privilégiée. Qu'il s'agisse de structures, d'artefacts, d'écofacts. Elle repose sur son :

- authenticité;
- intégrité physique;
- unicité;
- importance dans l'évocation et l'illustration du propos.

Le site même est le premier objet de conservation. L'emplacement physique d'un lieu fait partie de sa valeur culturelle.

Exemple

Cimetière catholique mixte et sable fin du rivage du Saint-Laurent ou de la rivière Saint-Pierre

Pointe-à-Callière, le musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

Pour la mise en valeur du lieu de fondation de Montréal, on a privilégié l'édification du musée de Pointe-à-Callière, une architecture d'avant-garde, contemporaine. Parti a été pris de conserver in situ des vestiges représentatifs de diverses époques antérieures et postérieures à la fondation de Montréal. Une des pièces maîtresses de ce type de mise en valeur est la présentation au sous-sol du musée, d'un cimetière catholique mis au jour lors des fouilles archéologiques. Les sépultures découvertes attestent de la période de contact entre communautés autochtones et européennes. L'analyse des sépultures et leur disposition est éloquentes quant aux influences culturelles respectives, à la période de contact. L'atmosphère d'émotion créée par la muséographie ajoute au propos.

Lors de ces fouilles, une portion du rivage du Saint-Laurent a été mise au jour. Du sable fin, du sable de plage, a été dégagé. Il a été conservé in situ dans la salle du multimédia mais non mis en évidence par quelque moyen d'interprétation. Un thématique différente aurait entraîné un traitement différent.

Le site est assorti de structures et de **collections susceptibles de servir de référence** pour la mise en valeur et pour la mise en interprétation :

- ensembles de vestiges identifiables à une période ou à une phase précise;
- ensembles de vestiges identifiables à un complexe ou à une tradition archéologique spécifique.

Dans les projets de mise en valeur, l'objet n'est pas le sujet... Structures, artefacts et écofacts rendent le propos tangible et contribuent à une meilleure compréhension mais ils ne sont pas le propos, ils en sont rarement les vedettes. Ils viennent en appui aux récits d'interprétation. Comme le souligne l'archéologue Michel Gagné :

*« ...l'archéologie transcende l'objet archéologique. C'est plutôt l'étude du contexte archéologique dans lequel se retrouvent ces objets qui permet de reconstituer les activités humaines ».*¹⁰

¹⁰ Michel Gagné, *La conservation intégrée du patrimoine archéologique en milieu rural*, février 2006

Tout comme les structures, les artefacts et les écofacts sont présentés in situ, idéalement. On prend aussi pour acquis que seuls les objets déjà étudiés et documentés sont retenus à des fins de communication, lors de la mise en interprétation. L'axe thématique et les objectifs de communication influencent le choix des objets et écofacts présentés.

3.2.5 Une conservation durable

La mise en valeur des sites archéologiques vise un accès public mais à certaines conditions : la sauvegarde du site et de son environnement naturel. La conservation étant l'objectif premier, les interventions sur le site et en périphérie doivent contribuer à sa protection et non à sa détérioration. L'usage public doit respecter la valeur culturelle d'un lieu ou d'un bien avec un minimum d'impact sur celui-ci.

Il peut arriver dans certains cas que l'accès physique à un site soit limité ou interdit. Une mise en interprétation hors site ou par d'autres moyens tels que la diffusion peut pallier à l'accès in situ.

Exemple

Site rupestre de Pepeshapissinikan, Côte-Nord

Un tel site qui date de 2500 ans possède une signification profonde : manifestation du sacré, représentation de croyances... Certaines communautés ne favorisent pas l'accès public de ces sites. Leur mise en valeur requiert alors des moyens qui s'apparentent à l'enfouissement des vestiges. Le site tel que découvert n'est donc pas accessible mais il peut être mis en interprétation ailleurs et autrement que par un accès direct à la paroi rocheuse sur laquelle les chercheurs ont identifié des pictogrammes.

LA PRÉSENTATION

3.2.6 Des objectifs éducatifs et culturels

Les gestes de conservation et de mise en valeur visent à faire mieux connaître et à rendre accessible le patrimoine archéologique. Ils visent bien sûr à raconter des séquences d'occupation humaine, les événements, l'adaptation de groupes et de communautés à un territoire donné. Mais ils visent aussi à :

- communiquer les valeurs d'un site archéologique mis en valeur;
- rendre compréhensible au public ce contenu unique;
- ancrer le propos dans l'histoire de l'occupation humaine (ancienne et récente) d'un territoire;
- créer des liens entre le passé et des enjeux contemporains;
- promouvoir une conscience publique tout en favorisant un questionnement quant à la conservation et à l'importance du patrimoine archéologique.

3.2.7 L'accès public in situ

Les alternatives de mise en valeur concernant d'entrée de jeu la conservation, la présentation et l'accès public à un site ayant fait l'objet d'un énoncé d'importance.

La présentation in situ est priorisée dans la gestion et les actions de mise en valeur en fonction de l'état de conservation du site. L'authenticité est à la base de cet accès public.

Exemple

**Vestiges de la chapelle Bonsecours, Montréal
Musée Marguerite-Bourgeoys**

Il s'agit d'un site archéologique où des traces de diverses époques ont été mises au jour incluant des traces de piquet attestant d'une occupation saisonnière autochtone. La mise en valeur in situ s'apparente à un Jardin de vestiges : les sols et les structures sont conservés tels que découverts. La mise en interprétation est assurée par un éclairage directionnel et par des visites-privilèges, par très petits groupes. Une mise en valeur privilégiant une époque donnée aurait entraîné l'ensablement de ces témoins du passé autochtone.

La présentation in situ étant un élément-clé de la mise en valeur, dans le cas spécifique de sites autochtones, leur accès public est toutefois impossible dans bien des cas ou pose des contraintes importantes. Cette situation entraîne une mise en interprétation à proximité ou à distance des sites ayant fait l'objet d'un énoncé d'importance. L'accès in situ n'est pas privilégié mais on utilise des moyens qui situent, qui illustrent, qui évoquent le cadre géographique et social, anthropologique et spirituel de ces sites.

LA PLANIFICATION ET LA CONCERTATION

3.2.8 Une structure de planification et de concertation

La mise en valeur d'un site archéologique requiert la nécessaire mise en place d'une structure de planification et de concertation. Le processus qui conduit aux interventions sur le site archéologique est souvent long et nécessite la formation d'équipes formées de représentants et de membres des communautés autochtones, de professionnels, de personnes-ressources ou de membres d'organismes locaux ou régionaux sensibles au patrimoine archéologique sur leur territoire. Elle nécessite à la base le partage d'une vision et d'une lecture sensibles aux interrelations dynamiques entre l'humain, les animaux, les végétaux, les minéraux et les esprits ou croyances.

Des équipes différentes sont requises aux principales étapes. Les chargés de projet ont des objectifs incontournables :

- faire en sorte que tous les travaux entrepris sur le site, les décisions et les gestes posés, qu'ils soient archéologiques, architecturaux, conceptuels, de communication ou même signalétiques, contribuent à mettre en valeur les significations culturelles du site et à inclure cette vision autochtone, particulière aux communautés concernées;
- rendre le site accessible et compréhensible au public;
- assurer une conservation durable en poursuivant des objectifs éducatifs et culturels.

À la première étape – **l'avant-projet** - le responsable est habituellement un chargé du dossier dont le mandat est d'obtenir des appuis financiers et politiques et d'identifier les besoins auxquels le projet doit et peut répondre. Il s'agit de faire un choix quant au type de présentation in situ et à l'une ou l'autre des modalités d'approche possibles. Les membres des communautés autochtones sont étroitement associées à cette première

étape où l'archéologue a un rôle consultatif : il démontre l'importance du site, pierre d'assise du projet de mise en valeur.

À la deuxième étape – **le concept** - lorsque le projet est accepté et bénéficie des enveloppes budgétaires requises, un chargé de projet met en oeuvre l'élaboration d'un concept. La documentation pertinente est recueillie, des objectifs sont énoncés quant aux publics à rejoindre en priorité, des thématiques sont précisées ainsi que l'approche souhaitée. L'équipe est composée d'un chargé de projet qui travaille étroitement avec des membres de la communauté, de l'archéologue du site, d'un spécialiste en mise en valeur ou en muséographie, du chargé du dossier de l'avant-projet ainsi que de ressources locales et régionales.

L'apport de l'archéologue est primordial à cette étape-ci. En fonction des thématiques retenues, l'archéologue identifie et dépose la documentation pertinente sous forme de dossiers thématiques. Il peut être appelé à rédiger une brève synthèse quant à l'importance de certains sites sous forme de narration. Il y joint une fiche scientifique du site ainsi qu'un pré-inventaire d'objets de collection (artefacts, écofacts) significatifs. Il agit aussi à titre d'expert-conseil lors du choix des thématiques.

À la troisième étape - **la réalisation** - les thèmes sont spatialisés en fonction des moyens d'interprétation qui ont été retenus. Le design ainsi que les plans et devis sont approuvés, s'il s'agit d'une exposition. L'équipe retient les services d'une firme de design qui engage des professionnels et des techniciens. L'apport de l'archéologue est alors ponctuel : il répond à des demandes précises pour la réalisation du projet et il valide le contenu des textes d'exposition. L'implication du Centre de conservation du Québec est nécessaire comme expertise dans la restauration et la conservation des objets et des structures.

Si des travaux d'architecture sont requis, les plans sont conçus en fonction des besoins de mise en valeur et d'interprétation. La présence de l'archéologue est requise à l'étape d'approbation des plans et devis. Il agit alors comme expert-conseil et veille aux conditions de conservation des vestiges et des objets lors des travaux de construction, de fabrication, d'installation. En lien avec le Centre de conservation du Québec, il veille à faire respecter les conditions optimales de conservation pendant la durée de vie de la mise en valeur.

À la quatrième étape - **l'installation** - les moyens sont mis en place et rodés auprès de groupes-tests.

À la cinquième étape - **l'ouverture** - des responsables locaux et régionaux incluant des membres de la communauté autochtone de proximité prennent en main **la gestion** du site archéologique. Une mise en valeur d'importance nécessite la présence permanente sinon ponctuelle d'un archéologue. Cette professionnalisation des projets de mise en valeur est nécessaire. Le contenu présenté doit évoluer, alimenté par l'apport des connaissances du spécialiste en archéologie. Il doit aussi être présent lorsque des groupes d'intérêt se présentent, pour la formation de tous les intervenants qui travaillent au site et en particulier de ceux qui interviennent directement auprès des publics. Il participe aussi à des projets saisonniers ou ponctuels de mise en interprétation.

3.2.9 La participation et des retombées prévues pour le milieu

Les projets de mise en valeur sont l'occasion d'initier une dynamique constructive à l'échelle d'une communauté. Il est de première importance que les communautés autochtones de proximité soient partie prenante à toutes les étapes du processus de mise en valeur notamment en ce qui a trait au choix du contenu. Les acteurs locaux et régionaux doivent nécessairement être partie prenante de ce processus, à toutes les étapes du projet qui nécessite l'adhésion de la population-hôte, de ses organismes culturels, sociaux et financiers. Il oblige à la concertation, de la naissance du projet à sa réalisation et pendant sa durée de vie.

**Exemple
Nunavik**

Les projets de mise en valeur du patrimoine au Nunavik sont initiés et sous la responsabilité de l'Institut culturel Avataq impliquant le regroupement des aînés, les animateurs culturels de chacune des 14 communautés et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

L'identification et l'évaluation des enjeux socioéconomiques, culturels et touristiques président au choix de mise en valeur d'un site archéologique. Tout en tenant compte de la capacité financière de la population qui accueille et gère un projet de mise en valeur, les gestes posés doivent générer des retombées socio-économiques pour la population-hôte :

- formation et professionnalisation des jeunes;
- création d'emplois durables, stimulants;
- amélioration du tissu social;
- développement de liens entre communautés;
- retombées financières pour la communauté;
-

LE CADRE DE RÉFÉRENCE

3.2.10 Des déclarations, des chartes et des lois nationales et internationales qui président aux gestes de conservation et de mise en valeur.

Au Québec, la Loi sur les biens culturels permet au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine d'accorder un statut aux biens qu'il juge d'importance nationale. La loi permet de conférer aux municipalités des pouvoirs similaires (citation et site du patrimoine). De plus, des Conventions internationales président aux gestes posés en matière de protection et de mise en valeur du patrimoine archéologique.

Critères de mise en valeur	Extraits	Déclaration, Charte ou Loi
3.2.1 Des résultats de recherches qui proposent une synthèse du site archéologique	<p>Importance du processus : procéder selon une séquence qui place la collecte et l'analyse des données ainsi que la synthèse des résultats avant la prise de décision.</p> <p>Le patrimoine archéologique constitue un témoignage essentiel sur les activités humaines du passé. Sa protection et sa gestion attentive sont donc indispensables pour permettre aux archéologues et autres spécialistes de l'étudier et de l'interpréter au nom des générations présentes et à venir, et pour leur bénéfice...</p>	<p>Charte de Burra (1979) (revue et modifiée en 1999)</p> <p>Charte de l'ICAHM (1990)</p>
3.2.2 Des sites archéologiques ayant fait l'objet d'un énoncé d'importance	Comprendre la valeur culturelle est la première étape.	Charte de Burra (1979)
3.2.4 La sélection et la conservation in situ des vestiges matériels	<p>Article 6</p> <p>... le patrimoine doit être conservé dans son contexte original.</p> <p>... faire tout ce qui est nécessaire pour bien prendre soin du lieu et le rendre utilisable, en l'altérant le moins possible pour qu'il conserve le maximum de sa valeur culturelle.</p> <p>S'il y a reconstitution à des fins pédagogiques ou d'expérimentation, les gestes doivent être identifiables, ne pas perturber les traces subsistantes et on ne doit pas reconstruire sur les vestiges.</p> <p>Lieux et biens (incluant les sites, paysages, territoires) reflètent la diversité des communautés et doivent être conservés pour le bénéfice de la génération actuelle et de celles à venir.</p> <p>Le contenu, les installations et autres objets qui contribuent à la valeur culturelle d'un lieu devraient y demeurer à moins que ce soit la seule façon d'assurer leur sécurité et leur préservation.</p>	<p>Charte de l'ICAHM (1990)</p> <p>Charte de Burra (1979)</p> <p>ICOMOS (1990)</p> <p>Charte de Burra (1979)</p>
3.2.5 Une conservation durable	Ce patrimoine est une richesse fragile, non renouvelable qui nécessite la participation active de la population basée sur l'accès aux connaissances pour le public dans le but de la protection de ce patrimoine.	Charte de Burra (1979)
3.2.6 Des objectifs éducatifs et culturels	Article 7 Importance de la présentation au grand public, qui a comme voie de conséquence de faire comprendre la nécessité de protéger le patrimoine.	Charte de l'ICAHM (1990)

	<p>L'interprétation de la signification des sites fait partie intégrante de la démarche de conservation. Il s'agit de l'explication et de l'analyse soigneusement programmées, à l'intention du public, d'un site culturel, explorant toute sa signification et ses multiples valeurs. Ses objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> . faciliter la compréhension et l'appréhension du patrimoine culturel et promouvoir une conscience publique de la nécessité de conservation; . communiquer le sens du patrimoine culturel; . respecter l'authenticité; . contribuer à la conservation durable; . assurer la participation des acteurs et des communautés associés; . améliorer les normes techniques et professionnelles. 	<p>Charte ICOMOS ENAME (2004)</p>
<p>3.2.7 L'accès public in situ</p>	<p>La présentation au grand public est un moyen essentiel pour faire accéder aux connaissances des origines et au développement des sociétés et pour faire comprendre la nécessité de protéger ce patrimoine.</p> <p>L'emplacement physique d'un lieu fait partie de sa valeur culturelle.</p>	<p>ICOMOS (1990)</p> <p>Charte de Burra (1979)</p>
<p>3.2.8 Une structure de planification et de concertation</p>	<p>La protection du patrimoine archéologique doit être fondée sur une collaboration effective entre des spécialistes de nombreuses disciplines différentes. Elle exige la coopération des services publics, des chercheurs, des entreprises privées et du grand public.</p>	<p>Charte de l'ICAHM (1990)</p>
<p>3.2.9 La participation et des retombées prévues pour le milieu</p>	<p>Principe 4.1 Les communautés d'accueil doivent participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre de projets de mise en valeur du patrimoine.</p> <p>Le droit au patrimoine culturel fait partie des Droits de l'Homme et comporte des droits et des responsabilités pour les individus et les communautés, comme pour les institutions et les États.</p>	<p>Charte internationale du tourisme culturel ICOMOS (1999)</p> <p>Déclaration de Stockholm ICOMOS (1998)</p>

Conclusion

C'est avec un immense respect pour les communautés autochtones, pour leurs aspirations et leur patrimoine que nous avons abordé cette étude. Largement méconnue, la culture autochtone est pourtant source de noblesse et de fierté. Pas moins de 62 sites ou ensembles de sites archéologiques amérindiens et 13 sites ou ensembles inuits ont été identifiés par les chercheurs comme des sites archéologiques d'importance. L'archéologie apporte un éclairage inédit sur l'occupation millénaire des territoires du Québec incluant le Nunavik.

Cette étude fait le point sur les connaissances acquises à ce jour en ce qui a trait à la mise en valeur du patrimoine archéologique au Québec incluant le Nunavik. Elle propose aussi un cadre de référence qui mise sur la conservation et l'intégration du potentiel archéologique au développement local et régional. Elle invite les décideurs à intégrer des principes et applications élaborés dans les conventions internationales relatives à la protection et à la mise en valeur du patrimoine archéologique.

Menée en concertation avec les communautés autochtones, la mise en valeur du patrimoine archéologique peut contribuer à une meilleure connaissance des itinéraires culturels des groupes autochtones sur les territoires du Québec incluant le Nunavik. C'est un outil privilégié de planification, de concertation et d'imagination. Les gestes entérinés par les décideurs sont continuellement à réinventer car chaque site, chaque territoire, chaque groupe ou communauté porte des empreintes qui lui sont propres. Ces projets visent la conservation durable et la compréhension de cultures souvent oubliées réintégrées au développement du territoire urbain, rural et naturel du Québec et dans le développement d'une culture de conservation du patrimoine au Canada.

La mise en valeur du patrimoine archéologique autochtone est tout à la fois une reconnaissance de l'importance des cultures amérindienne et inuites, l'affirmation de significations culturelles identifiées suite aux recherches archéologiques et l'expression inventive d'une compréhension contemporaine.

BIBLIOGRAPHIE

Marie-Thérèse Bournival, *Un abrégé de : Le patrimoine archéologique de l'Arctique québécois* (Louis Gilbert), novembre 2007

Marie-Thérèse Bournival, *Abrégé : Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire* (Michel Plourde), octobre 2006

Charte européenne pour la protection du patrimoine archéologique du Conseil de l'Europe, (La Vallette, 1992)

Fernand Collin, *Patrimoine archéologique et société : relations difficiles? Le rôle du médiateur*, Ramioul, 2000

Pierre Desrosiers, *Réflexions sur l'apport de la recherche archéologique dans l'univers du musée*

Pierre Desrosiers, *L'archéomuséologie. Un modèle conceptuel interdisciplinaire*, Thèse de doctorat, Université Laval, 2005

Steve Dubreuil, *Étude sur les sites archéologiques préhistoriques et historiques caractéristiques de la région de la Côte-Nord du Québec*, janvier 2007

Élise Dubuc, « La nouvelle muséologie autochtone », *Muse*, novembre-décembre 2006

Michel Gagné, *La conservation intégrée du patrimoine archéologique amérindien en milieu rural*, février 2006

Andrée Gendreau, « Les musées autochtones dans la postmodernité », *Muse*, novembre-décembre 2006

Louis Gilbert, *Le patrimoine archéologique de l'Arctique québécois*, avril 2006

ICOMOS, *La charte de Burra* (Australie) *pour la conservation des lieux et des biens patrimoniaux de valeur culturelle*, version 1999, traduction Héritage Montréal.

ICOMOS, *Charte pour la gestion du patrimoine archéologique*, 1990

ICOMOS, *Charte pour l'interprétation et la présentation des sites culturels patrimoniaux*, (version 2007)

Manek Kolhatkar, *Les carrières préhistoriques du Québec*, Montréal, mars 2006

Cindy Morin, « L'indissociabilité des biens matériels et des ressources immatérielles dans la mise en valeur du patrimoine autochtone *in situ* au Canada », dans *Patrimoine et Patrimonialisation : entre le matériel et l'immatériel* sous la direction de Marie-Blanche Fourcade, Les Presses de l'Université Laval, 2007

Ostéothèque de Montréal, *Contribution de la zooarchéologie à l'identification des sites archéologiques d'importance au Québec*, mars 2006

Michel Plourde, *Étude sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire*, Québec, mars 2006

ANNEXE 1

Repères chronologiques et culturels des sites archéologiques amérindiens au Québec

Période post-glaciaire Peuplement initial : rive sud du Saint-Laurent	<u>Le Paléoindien</u> (12 000 – 8 000 AA) . Le chert : matériau presque exclusif découvert	Régions témoins
Jusque vers 12 500 AA	. Les glaciers recouvrent l'Amérique du Nord.	
Paléoindien ancien (12 000 – 10 000 AA)	. Retrait glaciaire. . Végétation de type toundra, climat froid <u>sur le sud du Québec</u> et grands troupeaux de caribous. . Peuplement initial du Québec (10 500 AA). . Vers 9500 AA : le sud du Québec est occupé par des chasseurs alors que Québec est une île et que le phoque peuple cette portion du fleuve. . Le chert = matériau pour outils.	. Région du lac Mégantic : les plus anciennes occupations humaines du Québec. . Embouchure de la rivière Chaudière . Le Témiscouata
Paléoindien récent (10 000 – 8 000 AA)	. Tradition nommée Plano (origine dans Plaines de l'Ouest) : pointes taillées avec retouches parallèles. . Le chert = matériau pour outils : provenance : Sainte-Anne-des-Monts. . Cervidés, salmonidés, félidés, lagomorphes, pinnipèdes.	. Gaspésie, sur hauts plateaux : La Martre, Sainte-Anne-des-Monts. . Bas-Saint-Laurent, le long d'anciennes terrasses fluviales à plus de 15 m d'altitude : Rimouski, Price, Parc du Bic . Val-d'Or
	<u>L'Archaïque</u> (9 500 – 3 000 AA) Grande variété de matériaux et technique du polissage de la pierre et moins de soin apporté à la finition des outils et introduction du cuivre natif On présume d'une origine atlantique des populations pionnières du secteur du détroit de Belle-Isle.	Régions témoins
Archaïque ancien (9500 – 7000 AA)	. Pièces quadrangulaires taillées dans les quartz locaux. . Influence des groupes du Maine et du Nouveau-Brunswick. . Ressources fauniques locales. . Intérieur des terres recouvert de glace. . Ressources du littoral : oiseau, phoque, morse, renard. . Influence des pointes des Maritimes.	. Région de Québec : face à l'embouchure de la rivière Chaudière et à Saint-Augustin, ancienne terrasse de la mer de Champlain. . Côte-Nord : Bergeronnes et embouchure rivière aux Outardes, Baie-Comeau . Basse-Côte-Nord

	<p><u>Le Sylvicole</u> (3 000 – 450 ans AA) Période marquée par l'adoption de la poterie par groupes du sud du Québec mais continuité culturelle et biologique entre Archaique et Sylvicole.</p>	Régions témoins
Sylvicole inférieur (3000 – 2400 AA)	<ul style="list-style-type: none"> . Nouvelle technologie de taille : Meadowood et chert Onondaga (petites lames bifaciales vs artisans) : à l'origine d'une standardisation de la production lithique à une vaste échelle. . Usage du tabac. . Pierre polie, ornements de cuivre. . Vases : grossiers. . Rares restes culinaires. . Comportements funéraires élaborés. 	<ul style="list-style-type: none"> . Influence perceptible : Abitibi, Basse-Côte-Nord . Échanges centré vers péninsule Québec-Labrador. Terre-Neuve, vallée du Saint-Laurent . Saint-Nicolas . Pointe-du-Buisson . Batiscan . Saint-Nicolas
Sylvicole moyen (2400 – 1000 AA)	<ul style="list-style-type: none"> . Poterie sans parement : empreintes de forme ondulante couvrant toute la paroi extérieure. . Petite poterie (pas plus de 10 litres) : adaptées à la cuisson des viandes. . Pratique sur l'ensemble du Nord-est américain = le pendant de la tradition Meadowood. . Céramiques du sud-ouest du Québec apparentées à productions de état de New York . Céramiques de la rivière Duparquet, Abitibi = apparentées à nord de l'Ontario. . Peintures rupestres : ocre rouge, symboles sacrés (rites de passage ou transmission d'un savoir magico-religieux ou identifier un territoire ou reproduire constellations). . Similitude avec pictogrammes sur d'autres sites éloignés à l'ouest. . Caribou pour la subsistance + habitation de forme allongée. . Quartzite de Mistassini, de Ramah, cherts de Labrador : circulent sur ensemble de Baie-d'Hudson ou rivière La Grande. . La pierre aurait servi à fabriquer des outils en matières organiques. . Origine de la céramique : en Ontario. . Hypothèse : origine des Cris-Montagnais-Naskapis à partir du bassin de la rivière Outaouais vers la Baie-James. 	<ul style="list-style-type: none"> . Pointe-du-Buisson, Beauharnois . Parc Leamy, Outaouais . Parc d'Oka . Pépechipissinagan, Forestville, Haute-Côte-Nord . Jamésie.

	<ul style="list-style-type: none"> . Mode de vie plus sédentaire : foyers circulaires remplacent foyers à plate-formes (restes de phoques). . Peut-être rupture d'approvisionnement en chert de Terre-neuve et quartzite de Ramah : présence de Paléoesquimaux. . Reprend vers 1500 – 1000 AA. Phoques surtout et oiseaux de rivage = présence sur la côte au printemps : nomadisme plus restreint. . Tradition Melocheville : sud-ouest québécois : mode de vie semi-sédentaire axé sur ressources halieutiques. . Style céramique : décor avec empreintes à la cordelette, dentelées et points individualisés avec bosses sur la paroi intérieure. . Premiers vases miniatures. 	<ul style="list-style-type: none"> . Basse-Côte-Nord . Pointe-du-Buisson, Beauharnois . Estrie, rivière Magog . Basses-terres du Saint-Laurent
<p>Sylvicole supérieur (1000 – 450 AA)</p> <p>Sylvicole supérieur ancien (1000 – 650 AA)</p> <p>Sylvicole supérieur récent (650 – 450 AA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> . L'archéologie permet de reconnaître la géo culturelle des nations amérindiennes dans le Nord-Est américain seulement à partir de cette période. . La vallée du Saint-Laurent, domaine des Iroquoiens connaît deux épisodes. . Production céramique : décors avec cordelette : vague stylistique issue de l'État de New York qui s'atténue au profit de tradition Saint-Maurice, style propre à la vallée du Saint-Laurent. . Prélude à l'agriculture qui se répand d'ouest en est jusque dans la région de Québec. . Décoration complexe des céramiques. . Variété d'objets en céramique : pipes, perles, jetons. . Outillage d'ossements plus que lithique. . Production de nourriture dans la vallée : premiers villages agricoles. . Sédentarisation des populations. . Dans l'axe du Saint-Laurent : villages en retrait du fleuve : maisons larges de 6-7 m. . Sépultures : rareté d'offrandes et baisse marquée du ritualisme funéraire. 	<p>Mais :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Québec : Cap-Tourmente et Place Royale <p>Sédentarisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Haut-Saint-Laurent : Saint-Anicet . Le long du Richelieu : site Mandeville, Tracy . Rive nord du fleuve : Lanoraie, Deschambault, Cap-Tourmente

	. Influence des Iroquoiens du Saint-Laurent :	Influence Iroquoiens : . Abitibi : imperméable. Plutôt en rapport avec sphère au nord des Grands-Lacs jusqu'au Manitoba puis vers Iroquoiens de l'Ontario . Basse-Côte-Nord : liens avec Béothuks de Terre-Neuve. . Jamésie : échanges avec Labrador
	Lien continu entre populations du Sylvicole supérieur ou préhistoire récente et les Algonquiens qui ont occupé la forêt boréale, période historique : similarité de structures d'habitation et foyers, présence simultanée d'objets de traite européens et outils de pierre et étendue des systèmes d'échanges à travers la péninsule du Québec-Labrador entre Cris, Innus et Naskapis.	

	<u><i>La période de contact interculturel</i></u> (Vers 450 AA) Utilisation contemporaine d'artefacts amérindiens et d'objets ou matériaux apportés d'Europe.	Régions témoins
Protohistorique (vers 450 AA)	. Commence sur la rive nord du golfe = dès le 15 ^e siècle; Basques et Jersiais exploitent les ressources marines de la région. . Le Moyen Nord = exploré qu'au 18 ^e siècle avec expansion de la traite des fourrures. . Rares sont les sites qui témoignent de manière certaine d'une appropriation d'objets européens par des Amérindiens qui ont conservé leur mode de vie traditionnel. . L'archéologie fait de rares descriptions du contact réel entre Amérindiens et Européens. . Les effets de la présence européenne ont plus d'impacts sociaux et démographiques que technologiques. Traite des fourrures + maladies d'origine européenne + nouveaux conflits = facteurs déterminants. . Montagnais et Cris : intègrent le piégeage des animaux mais quantité déterminée selon besoins et non pour demande des marchés européens. . Hurons, Cris de l'Ouest et Iroquois : intermédiaires entre commerçants blancs et autres populations amérindiennes. . Matériau le plus prisé : le métal : pointes de projectile, marmites, chaudrons. . Perles de verre remplacent perles de coquillages.	. Région de Québec : Place Royale : rare cas de cohabitation entre Amérindiens et Européens attestée par écrits et archéo. . Saint-Nicolas : persistance au deuxième quart du 17 ^e de modes ancestraux en dépit de influence des nouveaux arrivants. Apparenté à Micmacs : présence présumée dans le secteur à cette époque. . Lac Saint-Jean : objets européens recyclés par Amérindiens.

	<p><u>La période historique</u> (Après 450 AA) Relativement bien représenté dans le moyen-nord québécois : plus fouillés et moins touchés par développement urbain</p>	Région témoins
Historique (Après 450 AA)	<ul style="list-style-type: none"> . Campements domestiques : objets de fabrication européenne et euro-canadienne remplacent la plupart des outils traditionnels autrefois fabriqués à partir de la pierre. . Postes de traite le long des routes commerciales : accueillent multitude de familles amérindiennes. 	<ul style="list-style-type: none"> . En Jamésie . Nouveau-Québec : Fort MacKenzie; lac à la Hutte Sauvage . Lac Saint-Jean et Saguenay : Métabetchouane; Chicoutimi . Abitibi : lac Abitibi

ANNEXE 2

Repères chronologiques et culturels des sites archéologiques au Nunavik

Première vague migratoire	Sites témoins
<p>Paléoesquimau ancien Entre 4000 et 2500 ans avant aujourd'hui</p> <hr/> <p>Début de l'occupation humaine des territoires de l'Arctique de l'Est vers 3800 AA.</p> <p>Les Prédorsétiens exploitent au gré des rencontres avec le gibier : mobilité des groupes, chasse aux mammifères marins surtout et déplacements sur de vastes étendues. Harpon à la main, arc et lance. Tradition microlithique de l'Arctique : pierres taillées de petites dimensions. Peu de structures d'habitation et d'entreposage connues.</p> <p>Entre 3400 et 1900 AA, une transition mal comprise. Peut-être refroidissement du climat.</p> <hr/> <p>Vers 2500 AA : les Dorsétiens doivent s'adapter à un climat plus froid.</p> <p>Utilisation du traîneau. Disparition du chien, de l'arc, des flèches et du foret. La pierre est polie plutôt que taillée. Objets en os, stéatite, ivoire. Prolifération d'objets d'art : degré étonnant de réalisme anatomique. Gravures rupestres.</p>	<p>Sites témoins</p> <hr/> <p>Site d'Inukjuak (péninsule Bates, Witch Bay) Sites de Baie de Hall (Baie de Diana) et de l'île de Diana Ensemble de Nunanaingok (îles Killinik) Sites de Ivujivik Sites de Kangiqsujuaq (Baie de Joy) Sites de Baie d'Ungava (Lac Roberts)</p> <hr/> <p>Site de Kuujjuarapik Site de Kangirsuk Site de Quaqtac (Pointe aux Bélugas) Site de Baie de Hall (Baie du Diana) Site de Salluit Ensemble de Nunanaingok (îles Killinik) Ensemble Inukjuak Ensemble Baie d'Ungava (Lac Roberts) Ensemble Ile Diana Ensemble Kangiqsujuaq (Baie de Joy) Ensemble Ivujivik</p>

<p>Deuxième vague migratoire</p> <p>Néoesquimau Vers 1000 AA jusqu'au contact avec les Européens</p>	<p>Sites témoins</p>
<p>Vague qui atteint le Nunavik 750 AA Orientés vers la mer : les Thuléens sont des grands chasseurs de baleines</p> <p>Embarcations : umiak, kayak, patins de traîneaux, couteaux à neige, crampons. Harpon et propulseur. Les groupes pratiquent la chasse au caribou.</p> <p>Maison thuléenne typique : couloir d'accès (sas thermique), structures de pierres, aire de cuisine, banquette de repos et couchage, structure du toit en bois flotté et os de baleine.</p>	<p>Site de Kangirsuk Site de Kangirsujuaq Site de Baie du Diana (île aux Igloos) Ensemble de Nunanaingok (îles Killinik) Ensemble de Inukjuak (rivière Innucsuaq) Ensemble de la Baie d'Ungava (Lac Roberts) Ensemble de l'île Diana Ensemble de Kangiqsujuaq (Baie de Joy)</p>

<p>Inuits historiques À partir des premiers contacts avec les Européens dont les missionnaires vers 1811</p>	<p>Sites témoins</p>
<p>Les Inuits actuels sont les descendants directs des Thuléens</p> <p>Mêmes outils mais ajout du fer et d'armes à feu. Maisons en neige : servent pendant les voyages et au printemps pour la chasse au phoque, sur la mer gelée. Traditions architecturales conservées : igloos, tentes de peaux, maisons semi-souterraines.</p>	<p>Sites de Kangirsuk (près de l'île de Pamiok) (rivière Arnaud) Site de QuaqtAQ (Pointe-aux-Bélugas) Site de Kangirsujuaq Ensemble de Nunanaingok (îles Killinik) Ensemble de Inukjuak (rivière Innucsuaq) Ensemble Ile Diana Ensemble Kangiqsujuaq (Baie de Joy)</p>